

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE JEUDI 25 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le vingt cinq juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Sud Grenoblois, dûment convoqué, s'est réuni à Notre Dame de Commiers, sous la présidence de Norbert GRIMOUD.

En exercice : 48

Présents : 33

Votants : 37

Présents : Renaud ARBARET, Michel BONNET, Françoise BONNIEL, Claude BOUJARD, Gilles CAILLAT, Francis CARRÉ, Jean-Noël CAUSSE, Bernard CHARVET, Georges CLAVERI, Françoise CLOTEAU, Gérard CRET, Gérard DARCUEIL-DREYFUS, Louis DI CIENZO, Michel DOFFAGNE, Jean-François FALLET, Magdeleine FASOLA, Brigitte GOILLOT, Norbert GRIMOUD, Jean-François GUTIERREZ-MARTINEZ, Laurent JOHNSON, Bernard LE RISBÉ, Patrick MARRON, Robert MEYER, Alain MONTEILLET, Jacques NIVON, Michel REBUFFET, Danièle SCIMONE, Gilles STRAPPAZZON, Jean-Claude VAYR, Odette VIAN, Sylvie VIOLA.

Absents représentés : Jean-Claude BIZEC représenté par Patrice DAL MOLIN, Joseph CLAVIER représenté par Roger MERITTO.

Absents ayant donné pouvoir : Geneviève BALESTRIERI a donné pouvoir à Bernard LE RISBÉ, Jean-Michel FINET a donné pouvoir à Robert MEYER, Raphaël GUERRERO a donné pouvoir à Michel DOFFAGNE, Denis HAMEL a donné pouvoir à Georges CLAVERI.

Absents : Joëlle CERONI, Jean-Pierre DECAVELE, Élise DEGANO, Jean-Marc GAUTHIER, Patrick GUTIERREZ-ALCARAZ, Yann LIOTARD, Gilles MARGAT, Jérôme MONTEFERRARIO, François MUSSO, Hélène PERRIN, Roger TASSAN.

Date de la convocation : 18 juin 2009

Secrétaire de séance : Bernard CHARVET

Au cours de cette séance, le Conseil de communauté,

- **a adopté**, à l'unanimité, le compte rendu de la séance précédente,

- **a entendu communication** des décisions prises dans le cadre des délégations d'attributions, à savoir :

- ✓ Attribution du marché de fourniture d'un tractopelle
- ✓ Attribution des marchés de travaux relatifs à la réhabilitation de la zone d'activités de Cornage (lot 1 - VRD et lot 3 - Espaces verts)
- ✓ Attribution du marché de fourniture de composteurs domestiques de jardin
- ✓ Attribution du marché de fourniture de bacs roulants pour la collecte des déchets ménagers
- ✓ Attribution des marchés de travaux relatifs à la réhabilitation de la zone d'activités de Cornage (lot 2 - Éclairage et lot 4 - Signalétique)
- ✓ Vente de la benne à ordures ménagères de marque RENAULT immatriculée 5983 ZZ 38.

- **a approuvé**, à la majorité de 35 voix pour et 1 abstention, le compte administratif du budget principal de l'année 2008 et **a décidé**, en l'absence de déficit de la section d'investissement, d'affecter la totalité du résultat de la section de fonctionnement, soit 6 127 094,61 euros au compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté.

- **a approuvé**, à l'unanimité, le compte de gestion du budget principal établi par la Trésorerie de Vizille pour l'exercice de l'année 2008.

- **a approuvé**, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe du service de la voirie de l'année 2008 et **a décidé** d'affecter le résultat de la section de fonctionnement, soit - 11 525,83 euros, au compte 002 – Déficit de fonctionnement reporté.

- **a approuvé**, à l'unanimité, le compte de gestion du budget annexe du service de la voirie établi par la Trésorerie de Vizille pour l'exercice de l'année 2008.

- **a approuvé**, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe de la zone d'activités des Viallards de l'année 2008 et **a décidé** d'affecter le résultat de la section de fonctionnement, soit 82 864,19 euros, au compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté.
- **a approuvé**, à l'unanimité, le compte de gestion du budget annexe de la zone d'activités des Viallards établi par la Trésorerie de Vizille pour l'exercice 2008.
- **a approuvé**, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe de la zone d'activités du Péage de Vizille de l'année 2008.
- **a approuvé**, à l'unanimité, le compte de gestion du budget annexe de la zone d'activités du Péage de Vizille établi par la Trésorerie de Vizille pour l'exercice 2008.
- **a approuvé**, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe du C.D.R.A. de l'année 2008 et **a décidé**, en l'absence de déficit de la section d'investissement, d'affecter la totalité du résultat de la section de fonctionnement, soit 48 531,86 euros au compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté.
- **a approuvé**, à l'unanimité, le compte de gestion du budget annexe du C.D.R.A. établi par la Trésorerie de Vizille pour l'exercice 2008.
- **a approuvé**, à l'unanimité, les comptes de gestion du budget annexe du service des déchets ménagers, du budget annexe de la zone d'activités des Isles et du budget annexe de la zone d'activités de Pont de Champ établis par la Trésorerie de Vizille pour l'exercice 2008.
- **a décidé**, à l'unanimité, de suspendre le budget annexe de la zone d'activités des Isles et le budget annexe de la zone d'activités de Pont de champ dans l'attente de la réalisation de ces deux opérations.
- **a adopté**, à l'unanimité, la décision modificative n°1 du budget principal.
- **a créé**, à l'unanimité, un emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe dans le cadre d'un avancement de grade.
- **a défini**, à l'unanimité, les modalités de prise en charge par les agents équipés d'un téléphone portable, des frais de communication effectués hors forfait.
- **a émis**, à l'unanimité, un avis favorable au plan local d'urbanisme de la commune de Laffrey sous réserve de la prise en compte des objectifs du programme local de l'habitat et des orientations de la communauté de communes du Sud Grenoblois en matière de développement touristique aux abords du lac de Laffrey.
- **a approuvé**, à l'unanimité, la convention de partenariat pour le développement de la filière chimie environnement à intervenir avec la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole en demandant que les maires des communes concernées ou leurs représentants intègrent le comité stratégique en tant que membres de droit.
- **a décidé**, à l'unanimité, la mise en place d'une O.P.A.H. et **a accepté** les termes de la convention à intervenir entre la communauté de communes du Sud Grenoblois et l'A.N.A.H. à cet effet.
- **a approuvé**, à l'unanimité, l'acquisition d'une parcelle issue du détachement de la parcelle cadastrée en section AD sous le numéro 204, sise sur la commune de Vizille, au lieu-dit Pré Meytra d'une contenance de 1 643 m² moyennant le prix de 3 055,00 euros.
- **a approuvé**, à l'unanimité, les conventions de mandat avec la région Rhône-Alpes pour le versement des aides régionales à l'habitat privé dans le cadre du P.I.G et pour le versement de primes à destination des bailleurs pour le logement des personnes démunies et des jeunes.
- **a accordé**, à l'unanimité, sa garantie à hauteur de 20 % aux emprunts à contracter par la Société Dauphinoise pour l'Habitat auprès du Crédit Foncier de France d'un montant de 460 697 € (prêt PLS) et 112 183 € (prêt PLS foncier) pour la construction de 6 logements à Jarrie.
- **a attribué**, à l'unanimité, une subvention à l'association ALOA de 2 000 euros au titre de l'année 2008 et de 2 000 euros au titre de l'année 2009.
- **a approuvé**, à l'unanimité, la convention avec l'association OZANAM en vue de la création d'une ressourcerie sur le territoire Sud Grenoblois.
- **a approuvé**, à l'unanimité, la conclusion de conventions organisant la circulation des camions de collecte des déchets ménagers sur les voies privées afin de préciser les modalités de circulation de stationnement et d'accessibilité.

- **a approuvé**, à l'unanimité, le plan de financement du programme de soutien au compostage d'un montant de 157 054,04 € TTC et **a sollicité** l'aide financière du Conseil Général de l'Isère (20%), du Conseil Régional Rhône Alpes (10%) et de l'A.D.E.M.E.

- **a approuvé**, à l'unanimité, les termes du protocole transactionnel relatif la prise en charge de la Taxe générale sur les activités polluantes incluse désormais au marché de traitement des déchets ménagers résiduels des collectes sélectives.

- **a approuvé**, à l'unanimité, la convention relative à l'occupation du Domaine de Vizille à l'occasion de la fête communautaire.

- **a émis**, à l'unanimité, un avis favorable au projet de création de la réserve naturelle régionale du Drac aval.

- **a décidé**, à l'unanimité la mise en place de consultances énergétiques en partenariat avec l'A.G.E.D.E.N. pour un montant de 5 720 € et **a autorisé** le Président à signer la convention correspondante.

- **a désigné**, à l'unanimité, Françoise CLOTEAU pour siéger à la Commission locale de l'eau.

- **a décidé**, à l'unanimité, de créer un emploi d'attaché territorial à temps non complet pour assurer les fonctions d'accompagnement marketing des prestataires touristiques du territoire Alpes Sud Isère dans le cadre du C.D.R.A.

- **a décidé**, à l'unanimité, la modification du contrat de travail de l'agent chargé de mission économique et touristique au sein du C.D.R.A. Alpes Sud Isère.

Successivement, en fin de séance, le Conseil de Communauté,

- **a évoqué** la demande de subvention formulée par l'association Compagnie Partage à la communauté de communes du Sud Grenoblois pour le spectacle « Si Saint Firmin m'était conté »

- **a été informé** des prochaines fêtes révolutionnaire et de la fête communautaire qui se tiendront respectivement en juillet et septembre 2009.

Norbert GRIMOUD
Président